



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares confirme son intention de céder une partie de terrain à la Ville de Mont-Joli

Rimouski, le 30 janvier 2018 – À l'ajournement de la séance du 15 janvier 2018 tenu le lundi 29 janvier 2018, le conseil des commissaires a résolu de confirmer son intention de céder une partie des terrains situés au sud de l'école du Mistral à la Ville de Mont-Joli, et ce, à titre gracieux, dans le but de construire un nouvel aréna municipal, sous réserve qu'une résolution supplémentaire précisant l'ensemble des données inhérentes à l'acte de cession soit adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaire au moment opportun.

La Commission scolaire des Phares est fière de collaborer à la réalisation du projet de construction d'un aréna à Mont-Joli. Cette entente concernant le terrain adjacent au terrain de football de l'école du Mistral permettra à la Ville de Mont-Joli de poursuivre les démarches relatives à cette construction.

« L'installation très fonctionnelle sera utile à tous les jeunes de l'école du Mistral. Ce projet vient souligner l'excellente collaboration avec la Ville de Mont-Joli, et ce, depuis 20 ans », mentionne M. Gaston Rioux, président de la Commission scolaire

- 30 -

Source : Gaston Rioux, président
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.